



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 226-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.305

Déposée le : 04.11.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Müller (Orvin, UDC) (porte-parole)
Pichard (Biel/Bienne, PVL)
Kullmann (Thun, UDF)
Plüss-Zürcher (Boll, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 30.11.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : -

Action de solidarité avec la communauté juive

Compte tenu des défis auxquels la communauté juive a été confrontée par le passé et auxquels elle doit faire face aujourd'hui, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles actions symboliques le gouvernement compte-t-il entreprendre et quels signes de solidarité envisage-t-il de donner d'ici la fin de l'année pour soutenir la population juive de notre canton et lui témoigner notre compassion ?
2. La fête du Tou Bishwat, qui célèbre le nouvel an des arbres, est un jour important dans le calendrier juif, au cours duquel la tradition veut que l'on plante des arbres. Le Conseil-exécutif serait-il prêt à honorer cette coutume en organisant, avec le rabbin de Berne et la communauté juive, une action de plantation les 24 et 25 janvier 2024 dans le secteur de correction de la Thunstrasse à Muri, marquant ainsi notre lien avec la nature et la communauté juive du canton de Berne ?

Motivation de l'urgence : au vu de l'actualité et de la date proposée, la demande est urgente.

Destinataire
– Grand Conseil